

Référence : C2 – C2.1 – 12 – CCPV

Amélioration de l'accueil des déchets des professionnels sur la déchèterie de Tavernes

Renforcer et adapter les équipements pour améliorer le taux de valorisation des déchets (collecte, tri et traitement au niveau local)



ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes Provence Verdon
Avenue de la FOUX
83 670 VARAGES

Laurent MICHEL
Responsable Service Déchets
laurent.michel@provenceverdon.fr
04 94 77 18 53

CONTEXTE

Le territoire communautaire était structuré autour de 6 déchetteries, implantées sur les communes de Rians, Barjols, St Julien le Montagnier, Seillons, Fox-Amphoux et St Martin de Pallières. Les 4 plus grandes déchetteries sont situées aux 4 entrées principales du territoire.

Un programme de rénovation de ces déchetteries est en cours. Il a été initié par le SMZV, gestionnaire de ce service jusqu'au 31/12/2019.

La CC Provence Verdon est articulée autour de 2 bourgs centre situés à l'Est et l'Ouest du territoire. Il s'agit des communes de Rians et de Barjols. Ces communes concentrent de nombreux services locaux et des entreprises intervenants sur le territoire communautaire et au-delà.

Ces professionnels ne disposent pas sur leur territoire d'installation d'équipements pour l'élimination de leurs déchets issus de leur activité. A ce jour, le constat est le suivant : des déchets professionnels produits localement sont éliminés pour leur plus grande part dans le circuit des déchets ménagers ou alors abandonnés en milieu naturel. Une faible part de ces déchets issus des activités économiques est traitée dans un circuit professionnel.

Ainsi, selon les données de la matrice des coûts utilisée en 2020 par la Communauté de communes Provence Verdon sur l'activité du SPGD de l'année 2019, les tonnages de déchets entrants dans le réseau local des déchetteries sont très élevés.

En 2019, en moyenne, les tonnages de déchets déposés et traités en déchèterie sur le territoire communautaire étaient de 453 Kg/hab. La moyenne régionale pour cette même période est de 122kg/hab. Cette situation du réseau local des déchetteries induit une utilisation forte du service par les entreprises locales pour les gravats, encombrants, déchets verts.

La CC Provence Verdon ne disposait pas d'outils pour distinguer les déchets ménagers et ceux des activités économiques entrants dans ses déchèteries.

Au second semestre 2020 un point de collecte des déchets professionnels accueillant les déchets suivants : Gravats, Métal, Plastique, Bois et Verre a vu le jour sur la commune de Rians mais cette structure n'a malheureusement cessé son activité aujourd'hui. Les déchets verts sont réceptionnés sur le territoire communautaire par une unité de traitement des boues de station d'épuration qui assure du compost agricole par un mélange avec des déchets verts.

A l'inverse, le secteur Est du territoire communautaire est dépourvu d'installations dédiées aux professionnels pour l'élimination de leurs déchets. Pour assurer ce service attendu par les entreprises, il est donc proposé d'intégrer cet équipement dédié aux professionnels dans l'enceinte de la déchèterie proposée à l'Est du territoire communautaire.

La création de la déchèterie de Tavernes pour répondre aux besoins des ménages autour du bourg centre de Barjols sera élargie pour accueillir des déchets issus de l'activité économique.

Ainsi, plusieurs quais ou alvéoles dédiées aux usages des professionnels sont réalisées dans l'enceinte du site de la déchèterie. Un suivi et une traçabilité de ces déchets seront mise en œuvre avec :

- Des installations intégrées pour l'identification du professionnel du territoire utilisateurs (cartes d'accès)
- Un système de pesée avec pont bascule à l'entrée et la sortie de l'équipement pour définir les volumes de déchets entrants
- Une possibilité de tarification du service rendu par la collectivité auprès du professionnel utilisateur pour le transport et le traitement des déchets déposés.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Proposer un équipement dédié aux entreprises locales producteurs de déchets, notamment dans le secteur du bâtiment et intégré dans la déchèterie « Part » sur l'Est du territoire communautaire.

Assurer une traçabilité des déchets du secteur professionnel en type de déchets et en volume avec l'installation de ponts bascule, le suivi des entrées et des volumes par un logiciel d'accès.

Objectifs quantitatifs

- Nb de flux collectés : 5 flux professionnels
- Tonnage collectés (t/an) : réduction de 500 T/an en 2 ans
- Tonnages valorisés (t/an) : +500 T/an en 2 ans

Résultats quantitatifs

Déchèterie en cours de construction

Résultats qualitatifs

Déchèterie en cours de construction



MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

Dans les travaux de la déchèterie, seront réalisés les équipements suivants :

- Création d'alvéoles dédiées aux professionnels avec possibilité de qui « bennage » pour les flux de végétaux, de gravats.
- Rassemblement de ces déchets par type avec des équipements réservés.
- Evacuation régulière effectuée sur demande de la déchèterie selon le taux de remplissage des alvéoles.
- Ponts bascule afin de permettre une traçabilité et une éventuelle facturation des professionnels via un logiciel d'accès réservé aux professionnels porteurs d'une carte (pesée des matériaux entrants et identification du flux).

Planning

Lancement des marchés de travaux : début 2024

Début des travaux juillet 2024

Durée estimée : 10 à 12 mois

Année principale de réalisation

2024

Moyens humains

Moyens techniques externes : maitre d'œuvre et entreprises de travaux et d'équipements

Moyens financiers

External assistance : 35 000 €

Infrastructure : 355 000 €

Equipment : 50 000 €

TOTAL : 440 000 €



Moyens techniques

Marché de travaux avec entreprises de génie civil et terrassement

Partenaires mobilisés

La Région Sud via le programme LIFE IP SMART WASTE



RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

Déchèterie en cours de construction

Difficultés rencontrées

Avant la phase travaux, la jonction à la RD a fait l'objet de nombreux échanges avec le service voirie du département, cela a nécessité l'acquisition foncière d'une parcelle supplémentaire. La liquidation du MOE en début de chantier n'a fait que retarder le chantier.

Recommandations

Déchèterie en cours de construction

